Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine

C.A.T. Zones Humides des Pyrénées-Atlantiques

Bulletin de liaison

Rapport d'activité et Programmation 2010 / 2011

N°4

Juillet 2010

Sommaire

Tableau de bord 2

Programmation 2010 / 2011 3

Expertises, diagnostics, notes d'information 4

Assistance technique et suivis scientifiques 6

Transfert de compétences, communication 7

Petit lexique basco-béarnais, informations 8

Editorial

Aujourd'hui, la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides des Pyrénées-Atlantiques (CATZH64) rassemble une quarantaine d'adhérents, signe que la prise de conscience collective pour la conservation et la restauration des zones humides sur le département est en nette progression. Cependant, les 153 hectares de zones humides conventionnés (au total 1965 ha de surface de bassins versants en convention) ne permettent encore pas aujourd'hui d'atteindre des résultats suffisamment probants en matière de conservation des rôles fonctionnels des zones humides dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les 17, 18 et 19 juin 2009 s'est tenu, à Pau, le 6ème Séminaire sur les tourbières du massif pyrénéen, organisé et animé par la CATZH64 et le Pôle-relais Tourbières. Ce séminaire a rassemblé élus, gestionnaires et scientifiques autour du thème des indicateurs biologiques, écologiques, fonctionnels et climatiques en milieux tourbeux et zones humides associées. Ces derniers ont débattu sur la problématique suivante : « Vers quel tronc commun à l'échelle des Pyrénées et vers quel programme de recherche ? » Nous remercions l'ensemble des intervenants et participants pour leur contribution, les partenaires financiers de la CATZH64 pour leur soutien, ainsi que le Crédit Coopératif, la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour leur précieuse collaboration.

En 2009 et 2010, la CATZH64 a en outre franchi un nouveau cap en mettant en place une offre de formation sur les zones humides pour les élus locaux et en se dotant d'un site Internet. Ce site permettra dès 2010 de développer les échanges avec les propriétaires et gestionnaires des zones humides du département afin de démultiplier les actions de conservation et de restauration.

Thierry LAPORTE,
Coordinateur du réseau

Dispositif financé par : Direction régionale de l'environnement AQUITAINE — Agence de l'eau Adour-Garonne — Pyrénées Atlantiques Conseil général — Conseil régional Aquitaine

Tableau de bord

INDICATEURS DE RESULTAT	Fin 2007	Fin 2008	Fin 2009
ADHESIONS			
Surface totale de zones humides conventionnées	134,6 ha	143,9 ha	**152,86 ha**
Surface totale de bassins versants conventionnés (Z.H comprises)	1012,8 ha	1468 ha	**1964,57**
Sites conventionnés	16	22	**23**
Parcelles conventionnées	84	113	**132**
Nombre d'adhérents	25	33	**40**
EXPERTISES			
Expertises et diagnostics réalisés	28	34	**41**
Sites expertisés	29	33	**40**
Communes où des expertises et diagnostics ont été réalisés	23	30	**35**
INFORMATION - COMMUNICATION - FORMATION			
Plaquette d'information	1	Réédition	**-**
Numéros du bulletin de liaison	2	3	**4**
Courriers d'information envoyés aux propriétaires	310	310	**315**
Sessions de formation sur les zones humides	7	9	**14**
Nombre total de participants aux formations	90	112	**147**
Communications techniques et scientifiques	10	10	**10**
Visites-conseil avec notes d'information	5	8	**10**
Organisation du 6ème séminaire “Tourbières du massif des Pyrénées” du 17 au 19 juin à Pau en partenariat avec le Pôle-relais Tourbières.	0	Pré-pro-gramme	**Réalisation**
Conception et réalisation du site Internet de la CAT	-	-	**en ligne**
ASSISTANCE TECHNIQUE			
Nombre de sites ayant bénéficié de réunions de concertation, d'assistances à maîtrise d'ouvrage, de suivis de gestion et de suivis scientifiques	12	16	**20**
REACTUALISATION DE DONNEES			
Nombre de sites dont les inventaires (datant de 2000 et 2002) ont été réactualisés et où les propriétaires et gestionnaires ont été ré-identifiés	133	135	**137**

Programmation 2010-2011

Objectifs : élargir le périmètre d'action et développer le réseau d'adhérents

Carte de répartition du réseau de gestionnaires
Etat au 31 décembre 2009

A partir de 2010, la CATZH64 a programmé de nouvelles missions, telles que développer des partenariats sur de nouveaux territoires, comme par exemple le Haut Béarn ou encore les Barthes de l'Adour et ses affluents. De même, chaque année une à deux journées d'échanges entre les adhérents du réseau seront organisées, afin de faire émerger des projets communs sur les zones humides des Pyrénées-Atlantiques. Les premières rencontres auront lieu **les 16 et 17 septembre 2010**.

Parallèlement, des démarches d'animation territoriale seront initiées afin de concentrer les actions sur des réseaux cohérents de sites et ainsi atteindre des objectifs réalistes et concrets en terme de fonctionnalité des zones humides. En outre, la CAT incitera les collectivités territoriales à assurer la maîtrise d'ouvrage concernant les projets de plus grande ampleur.

Avec le nombre grandissant de zones humides conventionnées, les missions d'assistance technique de la CATZH64 se multiplient Ainsi, en 2010-2011, le nombre prévisionnel de jours par type de mission est le suivant :

- 238 jours de conseil, assistance technique et animation territoriale,
- 124 jours de visites-conseil et expertises,
- 53,5 jours de missions d'assistance technique sur 23 sites (aide à la recherche de moyens, suivi de la gestion, animation pédagogique sur site, réunion locale de suivi et de concertation, suivi écologique et évaluation),
- 5 jours d'information (courriers, contacts téléphoniques et électroniques),
- 7,5 jours de réalisation du bulletin de liaison n°5,
- 5 jours de négociation et rédaction de conventions d'adhésion,
- 4 jours de formation en priorité auprès des élus locaux et des agents des collectivités locales,
- 12 jours de coordination, programmation des missions et de rédaction d'un compte-rendu des missions,
- 11 jours de maintenance et d'actualisation du site internet de la CATZH 64,
- 16 jours d'organisation et d'animation de journées d'échanges entre les adhérents du réseau de la CAT et d'échanges transfrontaliers.

D'ici fin 2011 le nombre de sites bénéficiant de l'intervention de la CATZH 64 devrait passer de 23 à 35 sites (+12), le nombre d'adhérents de 40 à 50 (+10) et la surface de zones humides conventionnées de 153 ha à 200 ha (+47). En outre, la CAT prévoit également de former au moins une vingtaine d'élus locaux supplémentaires.

Expertises, diagnostics, notes d'information

Le cas des zones humides de Labastide-Villefranche (Communauté de communes de Salies de Béarn - N-O de Pau)

Rappel du contexte général

par Thierry Laporte

La CAT a déjà réalisé plusieurs expertises de zones humides sur le territoire de la Communauté de communes de Salies-de-Béarn, dont une sur des parcelles privées, au lieu-dit "Les Barthes" situé sur la commune de Labastide-Villefranche (voir ci-dessous).

Les zones humides du territoire de la Communauté de communes jouent des rôles fonctionnels primordiaux en matière de stockage et d'épuration des eaux de surface. Elles limitent ainsi les risques d'inondation en aval, participent au soutien des étiages et peuvent, dans la mesure de leur capacité d'auto-épuration, alimenter les cours d'eau et les nappes phréatiques en eaux de meilleure qualité. Elles abritent également une flore et une faune très diversifiées et caractéristiques comprenant de nombreuses espèces rares et protégées. Parmi elles, on peut citer la printanière et remarquable **Fritillaire pintade**, la belle "demoiselle" nommée **Agrion de Mercure**, ou encore la seule tortue d'eau douce de France métropolitaine, la **Cistude d'Europe**. En outre, le réseau des zones humides ainsi que les corridors naturels de végétation ou aquatiques constituent une trame écologique communément appelée « trame verte et bleue ». Cette trame est indispensable à la survie de bon nombre d'espèces car elle facilite le déplacement de ces dernières et ainsi le brassage génétique entre les populations.

A la demande de la commune de Labastide-Villefranche, la CAT devra, dès 2010, poursuivre son travail d'expertise sur les zones humides communales situées de part et d'autre des lacs en lien avec l'actuel projet de réhabilitation et d'augmentation de la capacité de la station d'épuration.

Un des enjeux majeurs des années à venir sera de mettre en place une conservation et une gestion durable de ce réseau de zones humides et des corridors naturels qui les relient à l'échelle du territoire communal et intercommunal. Et ce afin d'utiliser au mieux toutes les fonctionnalités et ressources de ces zones humides très utiles à la collectivité.

La CAT pourra bien sûr continuer à apporter son aide auprès des gestionnaires et des propriétaires qui le désirent afin de déployer tous les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs.

Expertise de la zone humide "Les Barthes" (Commune de Labastide-Villefranche)

par Romain Dupéré

La traversée de la commune de Labastide-Villefranche, dans les Pyrénées-Atlantiques, laisse apparaître à l'habitant ou au visiteur le cour régulier du gave d'Oloron, les terres cultivées de plein champs qui occupent l'essentiel de sa plaine alluviale mais encore la morphologie du relief aux lignes simples et adoucies.

Pour appréhender la complexité des forçages géomorphologiques et la diversité des espaces et des espèces animales et végétales qui composent cette entité territoriale, il suffit de se rendre à proximité du site des Fontaines de Jasses et de Padouret, émergences d'eaux souterraines issues de formations du Crétacé, déformées et fracturées par les forçages qui se sont exercés au sein de ce bassin sédimentaire. Elles se situent en amont d'une chaine de zones humides qui ceinturent aujourd'hui encore le bourg de Labastide-Villefranche.

... /...

La zone humide du lieu-dit **"les Barthes"** occupe une dépression formée sur les terrasses alluviales les plus anciennes du gave d'Oloron, datant du Würm ancien, période glaciaire où son cours agité et divaguant y déposa des alluvions fluvio-glaciaires constitués de matériaux siliceux des Pyrénées. Le cœur du site est occupé par des milieux marécageux représentés par des boisements et fourrés humides ainsi que des hautes formations herbacées vivaces où un étang a été aménagé en 2004.

Des faciès mixtes de boisements caducifoliés présentent une végétation herbacée qui évolue suivant les conditions stationnelles, allant des zones de suintements inondables en hiver, aux sous-bois mésophiles à Fragon. Enfin, des prairies humides à mésophiles aux usages agricoles différenciés s'observent en limite du site.

Le diagnostic réalisé par le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine, dans le cadre de la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides, a révélé la présence de 4 grandes unités phytoécologiques où l'on peut différencier 18 habitats naturels. Parmi eux, les "gazons amphibies annuels septentrionaux", les "communautés à Reines des près et communautés associées", et les "prairies fauchées méso-hygrophiles du Sud-Ouest" sont d'intérêt communautaire. S'ajoutent à cela les "forêts de Frêne et d'Aulne des ruisselets et sources", ainsi que les "végétations à Marisque" qui sont d'intérêt communautaire prioritaire.

Orchis à fleurs lâches

La combinaison d'un substrat siliceux, des eaux calco-sulfatées peu minéralisées qui ruissellent, stagnent et occupent temporairement ou durablement les sols de cette zone humide, est à l'origine d'une imbrication de milieux très intéressante du point de vue de la biodiversité, au-delà de l'intérêt patrimonial majeur que constitue la zone humide en elle-même. En effet, elle est le siège d'une occupation humaine très ancienne et regroupe des espèces floristiques aujourd'hui rares (Orchis à fleurs lâches, Souchet brun-noirâtre) et des espèces faunistiques réglementées (Pic noir, Aigrette garzette, Milan royal, Milan noir, Grenouilles agile et verte, Agrion de Mercure).

Le diagnostic a montré que cette zone humide présente un intérêt majeur en terme de préservation éco-systémique et de valorisation socioculturelle des zones humides. Connecté à un réseau de zones humides et d'étangs plus en aval, ce site justifie d'être reconnu comme un élément essentiel de l'identité du territoire de la commune de Labastide-Villefranche et plus généralement de l'entité territoriale du Gave d'Oloron.

Agrion de Mercure

Le diagnostic a soulevé des facteurs de perturbation du fonctionnement hydrologique et des atteintes à la biodiversité qui existent encore aujourd'hui. Ils sont le fruit d'une volonté d'exploitation sylvicole de la zone humide, d'usages intensifs de certaines prairies pâturées, d'objectifs de limitation des effets de divagation des eaux lors des crues de réflexion, ou encore de la création d'espaces de loisirs.
Une première réunion avec le maire, certains élus et riverains, fut l'occasion de présenter les caractéristiques, les potentialités écologiques et les enjeux de préservation de la zone humide du lieu-dit " les Barthes ". Ce fut un premier échange et un premier pas vers la mise en place de mesures de préservation et de valorisation. Les modalités opératoires de restauration et de gestion courante des milieux, ou encore la nécessité de continuer les inventaires d'espèces patrimoniales ont été présentés et discutés. Ce travail initie une valorisation globale du patrimoine naturel des zones humides de Labastide-Villefranche, démarche qui nécessitera une sensibilisation et le concours de l'ensemble des acteurs et des habitants de la municipalité.

Assistance technique et suivis scientifiques

Zoom sur ...

La gestion expérimentale des Tourbières d'Iraty, en Pays de Cize

par Thierry Laporte

Historique de la démarche et opérations réalisées

En 2006-2007, à la demande de l'ONF et de la Commission syndicale du Pays de Cize, la CATZH64 réalise des expertises sur les tourbières d'Iraty.
Dans ce cadre, les propositions qu'elle va formuler auprès de ces nouveaux adhérents vont prendre en compte un besoin particulier des éleveurs du Pays de Cize qui souhaitent éviter l'enlisement de leur bétail dans les zones les plus humides de ces tourbières et dans les trous qui se forment sur la tourbière du Sourzay.
Cet objectif est en parfaite adéquation avec la conservation des zones les plus humides des tourbières qui ne nécessitent pas obligatoirement un entretien (les milieux évoluant très lentement) et qui abritent des communautés végétales très vulnérables au piétinement.

En 2008, la CATZH64 assiste la Commission Syndicale du Pays de Cize (CSPC) qui prend la maîtrise d'ouvrage du projet de restauration expérimentale des tourbières d'Iraty situées sur son territoire. L'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques accordent 80% du financement, le reste étant pris en charge par la CSPC.

En 2009, l'ONF réalise les travaux suivants, sur les conseils de la CAT ZH64 qui assure le suivi des opérations.

➔ Mises en défens total :

L'objectif de l'opération est d'empêcher tout type de pâturage sur les zones les plus sensibles au piétinement et tout risque d'enlisement du bétail.
5 mises en défens total ont été réalisées, sur les tourbières du Lac d'Iraty (1), du col du Sourzay (1) et d'Archilondo (3), soit 946 m de clôtures fixes.

Zone de mise en défens total

➔ Mises en défens sélectives :

Zone de mise en défens sélective

Il s'agit ici d'empêcher le pâturage de certains secteurs par les équins et bovins afin de préserver des communautés végétales très rares et sensibles au piétinement « lourd » (bas-marais, buttes de sphaignes ombrotrophes). Ces milieux abritent en effet des espèces protégées au niveau régional, notamment des sphaignes, et national comme les droséras. Seules les brebis peuvent accéder à ces zones *(fil barbelé inférieur placé en moyenne à 60 cm du sol)*.
4 mises en défens sélectives ont été réalisées, sur les tourbières du Lac d'Iraty (2) et d'Archilondo (2), soit 1214 m de clôtures fixes.

➔ Décapage expérimental sur la tourbière d'Archilondo :

Le but de l'opération était de réaliser un décapage de tourbe au niveau d'un des deux secteurs asséchés et minéralisés afin de redynamiser la tourbière et de favoriser la recolonisation par la végétation hygrophile, dont des espèces pionnières patrimoniales comme les sphaignes et droséras. La zone décapée couvre une très faible superficie et doit être totalement préservée. C'est pourquoi elle fait l'objet d'une mise en défens total.
45 m² de végétation et de tourbe ont été décapés sur 4 paliers de 0 à 60 cm de profondeur. La tourbe extraite a permis de combler les zones fortement érodées par le piétinement. ... / ...

Principes généraux des opérations expérimentales :

Hormis celle située sur la tourbière du Sourzay, de superficie trop faible, toutes les mises en défens peuvent être pâturées occasionnellement. Volontairement, ces exclos ont été réalisés sur des surfaces suffisamment grandes pour servir également d'enclos. Des portes ont été aménagées pour permettre le passage du bétail et des échelles ont été installées pour faciliter le passage des usagers (gestionnaires, chasseurs, …).
Des suivis des niveaux d'eau (piézomètres) ainsi que de la végétation (15 quadrats) ont été mis en place par la CATZH64 et sont respectivement réalisés par un jeune éleveur du Pays de Cize, et par un technicien de la CAT. Ces suivis seront analysés fin 2011 afin d'évaluer l'impact des travaux réalisés sur le milieu.
Toutes ces opérations expérimentales sont donc réversibles, notamment si elles se révèlent peu efficaces. Inversement, elles pourraient être étendues à d'autres parties de tourbières si les résultats des suivis se montraient probants.

En 2010-2011, outre la poursuite des suivis, il est envisagé, en accord avec la CSPC et l'ONF, de développer la valorisation des opérations réalisées et du patrimoine remarquable des tourbières grâce à l'installation de panonceaux et à la réalisation d'une plaquette pédagogique.

En partenariat avec la CSPC et l'ONF, la CATZH64 prévoit d'utiliser ce site à des fins démonstratives, l'opération menée étant un bon exemple de conciliation entre la conservation des zones humides et le maintien d'activités agropastorales.

Transfert de compétences, communication

Formation des élus locaux sur les zones humides du département

En 2009, la CATZH64 a mis en place une formation sur les zones humides des Pyrénées-Atlantiques à destination des élus locaux. 4 sessions d'une demi-journée étaient proposées. Cette demi-journée se décomposait en 1h30 d'apport de bases théoriques en salle et 2h30 de visite et d'observation d'une zone humide, privilégiant les échanges entre les participants et le formateur de la CATZH64.

Au final, 3 sessions ont été réalisées auprès de 7 élus et 3 techniciens.

En 2010, des formations ont à nouveau été programmées, notamment à destination des élus locaux du Pays-Basque, en partenariat avec la Communauté de Communes Sud Pays-Basque.
En 2011, ce seront les élus du Haut Béarn qui pourront bénéficier en priorité de ces formations.

Bilan du 6ème séminaire "Tourbières du massif pyrénéen" - Pau - juin 2009

Le 6ème séminaire « Tourbières du massif pyrénéen », étendu cette année aux Cantabriques, s'est déroulé du 17 au 19 juin 2009 à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Il portait sur les indicateurs biologiques, écologiques, fonctionnels et climatiques en milieux tourbeux et zones humides associées.

Cette rencontre organisée par le CREN Aquitaine et le Pôle-relais Tourbières a été possible grâce aux partenaires financiers de la CAT-ZH64, rejoints par la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées et le Crédit Coopératif. Elle a rassemblé 63 personnes dont quelques-uns des meilleurs spécialistes français et espagnols.
16 communications scientifiques ont permis de découvrir les études et recherches réalisées ou en cours dans ce domaine et les visites de sites en plaine et en montagne ont également été fort instructives.

Des pistes pour de futures collaborations aux niveaux pyrénéen, national et transfrontalier ont été évoquées afin de mener des recherches multidisciplinaires et d'homogénéiser les méthodes de travail.

Le Pôle-relais Tourbières rassemble actuellement les résumés et les présentations des communications, dont certaines sont déjà consultables en ligne sur la page dédiée : http://www.pole-tourbieres.org/pau.htm.
Courant 2010, les actes du séminaire seront disponibles en format papier auprès du CREN Aquitaine et également consultables en ligne sur le futur site de la CAT-ZH64 administré par le CREN Aquitaine *(cf. page suivante)*.

Petit lexique basco-bearnais des zones humides

Zoom sur les "barthes"

- barthe (de la racine basque "bar" : « vallée »), ou barte (du gascon "barta") : bas fond humide et inondable auprès d'une rivière.
- barthettes : petites barthes

Il s'agit du terme local pour évoquer les zones situées dans le lit majeur des grands cours d'eau, principalement l'Adour. On retrouve aussi cette toponymie du coté de Labastide-Villefranche sur le secteur du gave d'Oloron, mais aussi sur la Nive et la Nivelle dans le Pays-Basque.

Souvent mal drainées car positionnées en arrière d'un bourrelet alluvial, les barthes sont occupées par des zones humides. On distingue généralement les barthes basses, au pied des coteaux, comportant les zones les plus humides et entretenues par la fauche et le pâturage, des barthes hautes correspondant à des terrasses alluviales anciennes (surélevées jusqu'à 7 mètres) cultivées, pâturées et traditionnellement habitées.
Les barthes ont été drainées par l'Homme (réseau de canaux) pour l'exploitation agricole (prairies de pâture, culture du maïs et du peuplier), et souvent aménagées pour la pratique de la chasse (tonnes de chasse). Ces canaux réceptionnent les eaux de pluie, de ruissellement et d'inondations et les déversent dans l'Adour au niveau des « portes à flot ». Ce système hydraulique anti-retour empêche l'eau du fleuve de rentrer dans les barthes en période de crue, lorsqu'en aval elle est gonflée par la marée *(concernant l'Adour, l'influence des marées ne s'effectue que jusqu'à Urt).*

Au sein des Barthes de l'Adour, dans le sud des Landes, on nomme parfois les tourbières d'origine fluviale : Moura (Moura de Passeben, Grand Moura Montrol et Moura de Bignau). Ces tourbières sont généralement exploitées pour la production de tourbe horticole.

Intérêt écologique des barthes :

Les barthes sont le siège d'une importante diversité d'écosystèmes associée aux zones humides plus ou moins inondables (prairies humides, cariçaies et mégaphorbiaies, communautés d'hélophytes, communautés d'annuelles amphibies, tourbières, ...). Elles abritent notamment de très nombreuses espèces d'oiseaux sédentaires, migratrices ou hivernantes. La Cigogne blanche est d'ailleurs l'emblème des Barthes de l'Adour sur les secteurs de Rivières et Saubusse où subsistent des prairies humides de fauche et pâture.

Le coin des Infos

➔ Le site web de la CAT-ZH64 est né !

http://www.catzh64.fr/

➔ Journées d'échanges pour les adhérents du réseau

16 et 17 septembre 2010

Renseignements et inscriptions auprès du coordinateur du réseau (cf. contact ci-dessous)

L'EQUIPE de la C.A.T
Zones Humides des Pyrénées-Atlantiques

Coordinateur du réseau :
Thierry Laporte

Techniciens zones humides (2008/2009) :
Maud Briand, Céline Deltort, Emilie Fumey, Thierry Laporte, Tangi Le Moal, David Soulet, Leticia Collado, Romain Dupéré, Alexandra Raynal.

POUR NOUS CONTACTER

CREN Aquitaine
Réseau CATZH64
60, 64 rue des Genêts
64 121 Serres-Castet

Tél. : 05.59.04.49.12

Courriel : t.laporte@cren-aquitaine.fr

Crédits photographiques : Thierry Laporte, Romain Dupéré, Céline Deltort - Conception : Laure Berger-Sabbatel - Impression : Perspective Morlàas